

## RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Objectifs	Commentaires
<p>Défendre les intérêts des membres et les informer de l'évolution des différents dossiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer d'un lien et suivre les travaux du Comité consultatif des retraités (CCR) concernant nos assurances collectives;</li>   <li>• Maintenir notre représentation à l'Alliance des Associations de Retraités (AAR).</li>   <li>• Rester informer sur le développement des mesures prises pour le recours collectif/loi 126</li> </ul>	<p>La présidente a été nommée par intérim pour remplacer Réjean Gauvin. Elle a participé à une rencontre. Ce qui est prioritaire actuellement est de voir la légalité (vu la confidentialité des renseignements nominatifs) de consulter l'ensemble des membres des associations des retraités faisant partie du CCR. Un sondage est donc souhaité et aurait comme but de vérifier auprès des assurés, leur intérêt à continuer de participer à un régime dont le preneur serait un autre organisme que le gouvernement du Québec. Il aurait aussi pour but de demander aux assurés leur degré de satisfaction du régime et leur souhait que des modifications soient apportées à la couverture des soins professionnels. Des développements seront probablement effectifs dans la prochaine année.</p> <p>La secrétaire, Denise LeFrançois, a assisté à toutes les rencontres du conseil d'administration de l'AAR. Pour l'Assemblée générale annuelle, elle fut accompagnée par Clément Asselin; conseiller. Quant aux rencontres, les choses suivent leur cours. Même si tout « bouge » lentement, il est important de maintenir le dynamisme des rencontres par la représentation des retraités des différentes associations. Des États généraux sur le maintien des aînés à domicile organisés par la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) sont attendus pour le printemps 2024.</p> <p>Notre cause n'a connu aucun avancement depuis janvier 2023. En raison des délais dans le domaine judiciaire, nous sommes encore en attente que notre cause soit présentée à l'honorable Stéphane Lacoste. Le dossier suit son cours.</p> <p>Mais bonne nouvelle pour nous! En effet, la Cour d'appel, dans son jugement rendu ce 10 mai, a déclaré invalide la mesure de la Loi 15 sur les régimes de retraite du secteur municipal qui a permis aux villes de suspendre l'indexation des rentes des retraités, mais maintient les dispositions visant les travailleurs actifs au nom de la santé financière et de la pérennité des régimes. La loi 15 sur les régimes de retraite municipaux, en vigueur depuis 2014 au Québec, porte atteinte à la liberté d'association des participants.</p> <p>Cette décision est encourageante pour nos retraités du RRPE, car la loi 126 qui a suspendu l'indexation de nos rentes est fortement inspirée de la loi 15. Ces deux lois, étant jumelles, l'optimisme est permis pour la suite des choses dans notre dossier. Cette décision donne des munitions à notre cause reliée à la loi 126. Il y a encore espoir.</p>
<p>Maintenir à jour les données du site WEB de l'AQPRDE et en favoriser la consultation.</p>	<p>Le site Web <a href="https://aqprde.com">https://aqprde.com</a> est mis à jour régulièrement. Afin d'en favoriser la consultation, chaque fois qu'un document important y est déposé ou qu'une information y est ajoutée, un message courriel est envoyé aux membres les invitant à consulter le site. Il devient une source d'informations privilégiées.</p>

Actualiser les règlements de l'Association adoptés en octobre 2022	Dès octobre 2022, le conseil d'administration (C.A.) a vécu la nouvelle réalité des changements apportés aux règlements de l'AQPRDE comme le choix des rôles par les administratrices et administrateurs lors de la première réunion. Puis, début de révision des politiques de gestion; tâche à faire régulièrement afin de faciliter l'exécution des mandats du conseil. Le comité de mise en candidature, quant à lui, procède par étapes afin d'assurer la relève au sein du C.A.
S'associer à une cause en lien avec l'éducation des jeunes.	EduCoop est la fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité à laquelle nous avons contribué cette année. C'est un montant de 550 \$ qui a été remis et partagé entre trois écoles primaires et une secondaire de nos secteurs. Habituellement, lors de l'Assemblée générale annuelle, les membres sont sollicités, mais l'assemblée ayant été virtuelle et le C.A. a alors pensé profiter de l'activité de juin pour solliciter les gens. On le sait, cette dernière a dû être annulée alors l'exécutif a décidé d'assumer à même le budget de l'Association de contribuer à une donation.
Former des groupes conseils, au besoin.	L'AQPRDE a participé au Forum « Parlons Éducation » : « ... une initiative citoyenne indépendante du gouvernement, des partis politiques, des corporations et des associations, qui repose sur le travail bénévole d'une centaine de personnes ». Disons que c'est par acquit de conscience et devoir de représentation que les 14 et 15 avril à Lévis, les gens du comité se sont présentés au forum.
Poursuivre nos actions concernant le recrutement des nouveaux membres.	<p>Plusieurs moyens ont été utilisés pour recruter de nouveaux membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Correspondance ou appel individuels auprès des nouveaux retraités;</li> <li>• Participation au congrès de l'AQPDE;</li> <li>• Conception d'une carte promotionnelle remise aux futurs membres;</li> <li>• Invitation à participer aux petits déjeuners de l'AQPRDE;</li> <li>• Modification du formulaire d'adhésion sur le site.</li> </ul> <p>L'effectif reste sensiblement le même : autour de 380. Le C.A. cherche par tous les moyens à rejoindre les actifs à l'aube de leur retraite.</p>
Poursuivre l'information aux membres par notre journal « le Bulletin de liaison », les courriels et les envois postaux.	Nous avons publié deux bulletins et transmis plusieurs courriels informant les membres sur différents dossiers.
Poursuivre nos actions afin de favoriser la participation des membres aux activités.	Sept petits déjeuners ont été offerts. Le nombre s'explique par le fait que nous sommes allés dans les différentes régions desservies par l'Association. La réponse fut favorable : 105 participants (77 retraités, 21 futurs, 7 invités). Quant à l'activité de juin à Grosse-Île, elle fut annulée par l'entreprise AML vu les conditions météorologiques. Cependant, la conférence de Kim Thuy, le dîner et la visite de l'aquarium du Québec ont connu un beau succès avec la présence de 93 personnes dont 57 membres.

Lucie Jutras, présidente